



Département de la Mayenne  
Arrondissement de Laval  
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2021-043

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du mardi 8 juin 2021**

L'an deux mil vingt et un le mardi 8 juin à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle annexe de la mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 03/06/2021  
Date d'affichage 03/06/2021

---

Nombre de conseillers : 14  
Nombre de présents : 14  
Nombre de votants : 14  
Procurations :

**Étaient présents** : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Marion VEISTROFFER, Monsieur Emmanuel HOUSSAIS, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Julien MOREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

**Était absent excusé** : néant

**Était absent non excusé** : néant

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Véronique BOISARD a été élue secrétaire de séance.

**PRISE EN COMPTE DES NUMÉROS RUES DE L'LOUDON ET DU CHÂTEAU, REMPLACE 2009-015**

Rapporteur : Anthony ROULLIER

**Présentation de la décision**

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, un nouvel adressage des lieux-dits a dû être mis en place.

Compte tenu que certaines maisons rues de l'Oudon et du Château n'étaient pas numérotées, il est nécessaire de compléter les numéros manquants comme suit :

- **Rue du Château** :
  - Parcelle 8 : n°2 rue du Château
  - ***Parcelle 9 : n°4 rue du Château (nouveau)***
  - Parcelle 10 : n° 6 rue du Château
  
- **Rue de l'Oudon** :
  - Parcelle 1 : n°1 rue de l'Oudon
  - ***Parcelle 2 : n°3 rue de l'Oudon(nouveau)***
  - Parcelle 3 : n°5 rue de l'Oudon
  - Parcelle 7 : n°2 rue de l'Oudon

- **Parcelle 6 : n°4 rue de l'Oudon(nouveau)**
- Parcelle 5 : n°6 rue de l'Oudon
- Parcelle 4 : n°8 rue de l'Oudon

Monsieur Le Maire propose de valider ces numéros pour les deux rues concernées.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

**Pour : 14 voix**  
**Contre : 0 voix**  
**Abstention : 0 voix**

Pour copie conforme,  
A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 8 juin 2021.  
Le Maire, Anthony ROULLIER

